



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2024 de Patinage Canada tenue à l'hôtel Sheraton Wall Centre, à Vancouver, C.-B.

PRÉSENCES

1. La liste des délégués de clubs présents à l'assemblée générale annuelle de 2024 de Patinage Canada est jointe intégralement au procès-verbal, à **l'annexe A**.

DISCOURS D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE

2. Au nom de Patinage Canada, la présidente Karen Butcher accueille tous les délégués à la 111^e assemblée générale annuelle de Patinage Canada, tenue en personne au Sheraton Wall Centre, à Vancouver. Elle reconnaît que l'assemblée se déroule sur le territoire non cédé des peuples Salish de la Côte, y compris les territoires des nations x^wməθkwəy' əm (Musqueam), Skwxwú7mesh (Squamish) et səl' ílwətaʔ/Selilwitulh (Tsleil-Waututh). Elle reconnaît également que nous sommes tous à des endroits différents et sur un territoire autochtone traditionnel différent et encourage chaque personne à prendre un moment pour y réfléchir et le reconnaître.

La présidente fournit des renseignements importants relativement à l'assemblée et déclare ouverte l'assemblée générale annuelle de 2024 de Patinage Canada.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

3. À ce moment, la présidente invite Debra Armstrong, chef de la direction générale, à ouvrir officiellement l'assemblée.
4. D. Armstrong confirme que l'avis de convocation à l'AGA a été envoyé aux membres, au moyen d'une communication électronique nationale de Patinage Canada, le 26 février 2024, conformément à l'article 4, du règlement administratif 4.2. Elle explique que conformément au règlement administratif 4.15, le quorum est établi à 125 personnes autorisées à voter en personne ou présentes, par communication téléphonique, électronique ou autre, déterminé par Patinage Canada et représentant au moins 2 000 votes.
5. Debra Armstrong confirme ensuite que 256 personnes ont le droit de voter et représentent 4 300 votes de personnes présentes en personne ou en ligne à l'assemblée. Ainsi, la chef de la direction générale confirme que le quorum nécessaire est atteint.

EXPLICATION DU PROCESSUS DE VOTE

6. La présidente accueille Jeff Partrick, directeur, Services généraux, à l'assemblée. Il présente une vue d'ensemble détaillée du processus de vote qui sera utilisé durant l'assemblée.
7. Suite à la présentation de cette vue d'ensemble, la présidente rappelle aux délégués que cette assemblée est la leur. Elle les incite à participer en les invitant à exprimer leurs opinions sur les points à l'ordre du jour et encourage toute personne qui aimerait prendre la parole à s'approcher du microphone ou à utiliser la fenêtre de clavardage.
8. La présidente reconnaît ensuite les groupes, identifiés dans les règlements administratifs de Patinage Canada, qui ont droit de parole ou peuvent ajouter un point à l'ordre du jour :
 - les délégués de clubs et d'écoles de patinage;
 - les entraîneurs de Patinage Canada;
 - le conseil d'administration de Patinage Canada;
 - les cadres de Patinage Canada;
 - les présidents de section;
 - l'auditeur de Patinage Canada;
 - la chef de la direction générale de Patinage Canada;
 - les employés de Patinage Canada, y compris les membres du personnel de chacune des sections.
9. La présidente fournit les directives suivantes aux délégués qui souhaitent prendre la parole sur un sujet :
 - s'identifier avant de poser une question ou de faire un commentaire;
 - s'il s'agit d'un délégué de club ou d'école, se nommer et nommer son club ou école;
 - s'il s'agit d'un entraîneur de Patinage Canada, s'identifier comme tel;
 - les personnes qui assistent à la réunion en ligne doivent s'identifier de la même manière, par le biais de la fenêtre de clavardage.

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

10. En ce qui concerne l'ordre du jour, la présidente demande s'il y a de nouveaux points à y ajouter. On fait remarquer qu'aucun n'est présenté. La présidente demande ensuite qu'une motion soit proposée en vue de l'approbation de l'ordre du jour, qui est joint intégralement au procès-verbal, à l'**annexe B**.

MOTION : Proposée par Shawn Winter, appuyée par Ravi Walia,
QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 25 mai 2024 de Patinage Canada soit approuvé conformément à sa présentation et que l'ordre des points à l'ordre du jour demeure flexible, à la discrétion de la présidente.

ADOPTÉE

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2023-2024 DE PATINAGE CANADA

11. La présidente présente les membres du conseil d'administration de 2023-2024, dont la passion pour notre sport, l'expertise et l'énergie qu'ils apportent au travail du conseil sont grandement appréciées :
 - Kristy Balkwill;
 - Laura Carr;
 - Glenn Fortin;
 - Brenda Hart;

- Patty Klein;
 - D' Gregor MacLean;
 - Joni McPhail;
 - Pier-Luc Paquet (*ne peut participer en personne*);
 - Andrew Poje;
 - Patrick Roch;
 - Ravi Walia;
 - Shawn Winter.
12. D. Armstrong commence par reconnaître les membres du personnel qui appuient le Sommet des glaces et l'AGA de diverses façons. Elle rend ensuite hommage aux membres du personnel présents :
- Terry Sheahan – directeur principal, Marketing et événements;
 - Shae Zukiwsky, Ph. D. – directeur principal, Excellence de la performance;
 - Simon Austin – gestionnaire, Sport sécuritaire;
 - Laura Baker – gestionnaire principale, Excellence de la performance et officiels;
 - André Bourgeois – directeur, Next Gen;
 - Kathie Cloutier – adjointe de direction à la gouvernance;
 - Tania Dubeau-Beattie, conseillère, Services aux membres;
 - Josée Bourdon, gestionnaire principale, Entraînement;
 - Alex Killby, directeur, Technologie de l'information;
 - Mark Lauzon, coordonnateur, Développement du patinage;
 - Heather McMahan, gestionnaire principale, Programmes de patinage;
 - Jeff Partrick – directeur, Services généraux;
 - Hannson Paul, coordonnateur principal, Événements;
 - Pat Que, gestionnaire de projet d'EDIA;
 - Cameron Shaw, coordonnateur principal, Événements;
 - Andrea Rankin, coordonnatrice principale, Officiels;
 - Mike Slipchuk, directeur, Haute performance;
 - Danielle Williams, coordonnatrice principale, Événements;
 - Shannon Youmelle, productrice, Partenariats et divertissement sur place.
13. Avant d'aller de l'avant avec l'ordre du jour, K. Butcher reconnaît l'engagement et le dévouement de tous les membres du personnel de Patinage Canada, alors qu'ils travaillent aux opérations quotidiennes de l'organisation.

Remerciement de la section hôte du Sommet des glaces

14. La présidente profite de l'occasion pour remercier de ses efforts la section hôte du Sommet des glaces 2024, soit celle de la Colombie-Britannique et du Yukon, présente ensuite et invite sur l'estrade les deux membres suivants de la section hôte de cette année :
- Hilary Quick, présidente de la section;
 - Ted Barton.

Tirage au sort pour les participants aux ateliers de l'AGA

15. La présidente explique que toutes les personnes qui ont assisté à des ateliers du Sommet sur les glaces ont été inscrites pour un tirage au sort de deux billets toutes épreuves, aux Championnats

nationaux canadiens de patinage 2025, qui auront lieu à Laval, au Québec, offerts gracieusement par Patinage Canada. La gagnante est Kelly Champagne (entraîneure) de North Vancouver.

Moment de silence

16. À ce moment de l'assemblée, la présidente invite tous les participants à observer une minute de silence, en l'honneur et en souvenir de tous les membres et amis de Patinage Canada, qui sont décédés durant la saison 2023-2024.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DE 2023

17. La présidente fait référence au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023, qui a été affiché sur la page Web de l'AGA de Patinage Canada.
18. Une fois le procès-verbal confirmé et étant donné qu'il n'y a pas de questions ou de commentaires, la présidente demande une motion pour approuver le procès-verbal de l'AGA de 2023.

MOTION : Proposée par Gregor MacLean, appuyée par Joni McPhail,
QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 soit approuvé conformément à sa présentation.

ADOPTÉE

AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

19. La présidente signale qu'en vertu de l'article 12 des règlements administratifs de Patinage Canada, des groupes particuliers avaient jusqu'à 90 jours avant l'AGA (le 25 février 2024) pour donner avis à la chef de la direction générale de toute proposition, tout amendement et toute abrogation aux règlements administratifs de Patinage Canada :
- conseil d'administration de Patinage Canada;
 - sections de Patinage Canada;
 - clubs ou écoles de patinage en règle de Patinage Canada;
 - entraîneurs en règle de Patinage Canada.

Soumissions et diffusion

20. J. Partrick confirme que le conseil d'administration a soumis des propositions à prendre en considération et explique que les amendements proposés ont été diffusés par avis public et affichés, le 3 mai 2024, sur la page de l'assemblée générale annuelle de 2024, du site Web de Patinage Canada. Conformément au Règlement canadien sur les organisations à but non lucratif, aucun amendement aux amendements n'est permis et les amendements proposés doivent être présentés aux membres pour qu'ils les prennent en considération, tels qu'ils ont été soumis.
21. J. Partrick confirme que les amendements proposés ont été publiés comme indiqué ci-dessus, ainsi que les justifications de ces amendements et des motions officielles aux fins d'examen. Le libellé suggéré pour les ajouts aux Règlements administratifs était illustré par un texte souligné et les mots à supprimer étaient biffés. Tous les amendements proposés approuvés par les membres entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2024.

22. J. Partrick explique que si quelqu'un de l'un des groupes représentés souhaite prendre la parole, cette personne doit s'approcher du microphone et attendre d'être invitée à le faire. Les participants en ligne doivent utiliser la fonction de clavardage qui accompagne la diffusion en direct. Ils doivent inscrire leur nom au complet, le nom du groupe auquel ils appartiennent et leur question ou commentaire dans la fenêtre de clavardage. J. Partrick confirme qu'après la discussion, il posera la question et les députés voteront sur l'amendement en utilisant le système de vote en ligne.
23. J. Partrick passe en revue l'amendement proposé aux règlements administratifs, qui est également communiqué à l'écran pour les membres. Il fait aussi référence à une question reçue, lors du webinaire du 17 mai, à savoir si les mandats doivent être remplis successivement et confirmer qu'ils ne le doivent pas.

MOTION : Proposée par Patrick Roch, appuyée par Brenda Hart,
QUE les règlements administratifs de Patinage Canada soient amendés, afin
d'intégrer les dispositions du Code de gouvernance du sport canadien,
conformément aux documents lignés.

ADOPTÉE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA CHEF DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

24. Le rapport combiné, présenté par la présidente Karen Butcher et la chef de la direction générale Debra Armstrong, est joint intégralement au procès-verbal, à l'**annexe C**.

RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

25. La présidente signale qu'une grande quantité de travail est accomplie par les comités permanents de l'organisation et du point de vue de la gouvernance, des politiques et de la stratégie. Le conseil s'efforce de veiller à ce que le patinage demeure l'un des sports les plus sécuritaires pour tous. Notre organisation est axée sur les gens et le conseil remercie tous les membres de la famille du patinage, qui collaborent avec Patinage Canada et s'y associent, afin que notre modèle de gouvernance fonctionne de la manière la plus efficace possible.
26. La présidente explique que le conseil d'administration fonctionne dans une optique nationale et internationale et nous sommes fiers que, compte tenu de l'environnement changeant, nous demeurions une organisation viable et stable, dans une position favorable en vue de sa croissance et de son succès.
27. Karen Butcher indique que les comités permanents du conseil sont formés de membres du conseil et de membres nommés. Il s'agit des suivants :
- Comité d'examen opérationnel de la CDG;
 - Comité des relations externes;
 - Comité des finances et de la gestion des risques d'entreprise;
 - Comité de gouvernance;
 - Comité de la politique d'adhésion;
 - Comité de recrutement et de développement.

28. Pour comprendre les mesures prises par chacun de ces comités, au cours de la dernière saison, la présidente invite les membres à l'assemblée à lire les rapports des comités permanents, affichés sur la page Web de l'AGA. Tous les rapports sont aussi joints intégralement au procès-verbal, à l'**annexe D**.

RAPPORT FINANCIER

29. La présidente invite Debra Armstrong à présenter les états financiers audités de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2024 et qui sont joints au procès-verbal, à l'**annexe E**.
30. Donna Whitting, de Patinage Manitoba, soulève une question au sujet de l'augmentation des frais d'adhésion de Patinage Canada, de 45 \$ à 58 \$, et demande s'il serait possible pour Patinage Canada d'envisager de réévaluer la hausse des frais ou de maintenir le montant des frais d'adhésion à l'avenir. Debra Armstrong confirme que Patinage Canada perçoit les frais au nom de ses organismes provinciaux et territoriaux de sport et que c'est le montant qu'ils nous ont demandé de percevoir, ils nous disent ce qu'il faut facturer. D. Armstrong confirme également que la part que Patinage Canada reçoit des frais perçus est de 28 \$. Elle affirme que le montant des frais ne sera pas réévalué.

Comme l'assemblée n'a pas d'autres questions concernant les états financiers audités de Patinage Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 ni le rapport connexe (**annexe F**), la présidente demande une motion, afin d'approuver les états financiers.

MOTION : Proposée par Glenn Fortin, appuyée par Laura Carr,
QUE les états financiers audités de Patinage Canada, produits par les auditeurs de KPMG LLP, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024, soient approuvés conformément à leur présentation.

ADOPTÉE

Nomination des auditeurs

31. À la demande de la présidente, la motion suivante concernant la nomination des auditeurs de Patinage Canada, pour l'exercice 2024-2025, est présentée aux membres votants :

MOTION : Proposée par Patty Klein, appuyée par Andrew Poje,
QUE KPMG LLP soit approuvé comme auditeur de Patinage Canada pour l'exercice financier 2024-2025.

ADOPTÉE

ÉLECTIONS – CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2024-2025

32. À ce moment de l'assemblée, la présidente invite Gregor MacLean, président du Comité du recrutement et développement (CRD), à diriger le volet électoral de l'assemblée.
33. G. MacLean confirme que le 16 janvier 2024, le CRD a diffusé un appel de candidatures pour le conseil d'administration de Patinage Canada, ainsi que d'autres documents.

34. G. MacLean signale que six (6) candidats, qui ont fait part de leur intérêt à devenir membres du conseil d'administration de Patinage Canada, ont satisfait aux exigences à cet égard.
35. G. MacLean confirme les catégories d'élection suivantes en vue des élections de cette année :
- catégorie 1 – administrateur pour l'Ouest (mandat de 2 ans);
 - catégorie 2 – administrateur pour le Québec (mandat de 2 ans);
 - catégorie 3 – administrateur pour les entraîneurs (mandat de 2 ans);
 - catégorie 4 – administrateur non désigné (mandat de 2 ans), (3 postes offerts).

Administrateurs élus par acclamation

36. G. MacLean confirme les noms des personnes élues par acclamation dans les catégories d'élection suivantes :
- catégorie 1 – administrateur pour l'Ouest (mandat de 2 ans) : Brenda Hart;
 - catégorie 2 – administrateur pour le Québec (mandat de 2 ans) : Shawn Winter;
 - catégorie 3 – administrateur pour les entraîneurs (mandat de 2 ans) : Tracy Wilson;
 - catégorie 4 – administrateur non désigné (mandat de 2 ans) :
 - Glen Fortin;
 - Andrew Poje;
 - Catherine Wood.
37. À la fin de la partie des élections de l'AGA, G. MacLean félicite tous les membres nouvellement acclamés du conseil d'administration de Patinage Canada.
38. G. MacLean remercie les membres du Comité du recrutement et développement pour tous leurs services :
- Karen Howard;
 - Patty Klein;
 - Paul MacIntosh;
 - Patrick Roch;
 - Erica Topolski.
39. G. MacLean remercie les employés de Patinage Canada qui ont aidé à la préparation des élections et remercie également le personnel qui a appuyé le comité :
- Kathie Cloutier, adjointe de direction à la gouvernance;
 - Jeff Partrick, directeur, Services généraux.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

40. À ce stade, la présidente annonce le lieu et les dates des événements suivants :
- **Compétition internationale de patinage artistique adulte 2024**
Du 18 au 21 septembre 2024 – Seven Chiefs Sportsplex, Calgary, Alb.
 - **Internationaux Patinage Canada 2024**
Du 25 au 27 octobre 2024 – Scotiabank Centre, Halifax, N.-É.

- **Défi Patinage Canada 2024-2025**

Du 28 novembre au 1^{er} décembre 2024 – Seven Oaks Arena, Garden City Community Centre, Winnipeg, Man.

- **Championnats nationaux canadiens de patinage 2025**

Du 14 au 19 janvier 2025 – Place Bell, Laval, Qc

- **Trophée Patinage Canada 2024-2025**

Du 6 au 9 février 2025 – Terwillegar Community Recreation Centre, Edmonton, Alb.

- **Coupe Patinage Canada 2025**

Du 28 février au 2 mars 2025 – Waterloo Memorial Recreation Complex, Waterloo, Ont.

Sommet des glaces et AGA

41. La présidente confirme qu'en 2025, il n'y aura pas de Sommet des glaces en personne ou virtuel et que le prochain Sommet des glaces en personne aura lieu en 2026. Une AGA se déroulera en 2025 et les détails seront transmis à une date ultérieure.

AFFAIRES NOUVELLES

42. Karen Butcher confirme à nouveau qu'aucun nouveau point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

REMERCIEMENT DES MEMBRES QUI SE RETIRENT DU CONSEIL

43. La présidente profite de l'occasion pour remercier, de leur précieux dévouement et de leurs contributions à l'organisation, et honorer les membres suivants du conseil, qui ne retourneront pas au conseil pour la prochaine saison :
- Kristy Balkwill – se retire du conseil d'administration;
 - Laura Carr – se retire du conseil d'administration.

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2024-2025

44. À ce moment, Debra Armstrong est invitée à présenter les membres du conseil d'administration de 2024-2025 de Patinage Canada :
- Karen Butcher, présidente;
 - Glenn Fortin, administrateur non désigné;
 - Brenda Hart, administratrice pour l'Ouest;
 - Patty Klein, administratrice non désignée;
 - D' Gregor MacLean, administrateur pour l'Atlantique;
 - Joni McPhail, administratrice pour l'Ontario;
 - Andrew Poje, administrateur non désigné;
 - Patrick Roch, administrateur non désigné;
 - Ravi Walia, administrateur non désigné;
 - Tracy Wilson, administratrice pour les entraîneurs;

- Shawn Winter, administrateur pour le Québec;
- Catherine Wood, administratrice non désignée.

REMERCIEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL QUI SE RETIRENT

45. La présidente profite de l'occasion pour remercier les présidentes de section qui se retirent du temps et de l'énergie qu'elles ont voués à leur section.

- Hilary Quick – présidente de la section de la Colombie-Britannique et du Yukon;
- Diane Brine – présidente de la section du Manitoba.

PRÉSENTATION DES PRÉSIDENTS DE SECTION DE 2024-2025

46. La présidente présente les présidents de section de 2024-2025. Elle souligne que ceux-ci continuent à être des membres précieux de l'équipe et que leur engagement constant envers l'organisation est sincèrement apprécié :

- Braden Davie – section de la Colombie-Britannique et du Yukon;
- Mary Moran – section de l'Alberta, des T.N.-O. et de Nunavut;
- Allyson Senecal – section de la Saskatchewan;
- Amber Lotz – section du Manitoba;
- Andrea Derby – Skate Ontario;
- Jacqueline Gauthier – Patinage Québec;
- Carole Thiffault – section du Nouveau-Brunswick;
- Amy MacMillan – section de l'Île-du-Prince-Édouard;
- Sheila Beard – section de la Nouvelle-Écosse;
- Bev Power – section de Terre-Neuve-et-Labrador.

MOT DE LA FIN

47. Pour terminer, Karen Butcher *exprime sa gratitude à chaque personne d'avoir pris le temps d'assister à l'AGA. Elle remercie également le personnel et les bénévoles de Patinage Canada d'avoir assemblé tous les participants. Elle remercie particulièrement les conférenciers d'honneur, présentateurs, modérateurs et nos partenaires de SW Event Technology, pour leur aide à offrir le meilleur programme possible.*

48. *La présidente conclut en encourageant les membres à continuer de travailler ensemble.*

LEVÉE DE LA SÉANCE

49. Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée.

MOTION : Proposée par Kristy Balkwill,
QUE la séance soit levée.

Karen Butcher
Présidente

Procès-verbal enregistré par Jeff Partrick, directeur, Services généraux, et rédigé par Kathie Cloutier, adjointe de direction à la gouvernance.

-